

4ÈME ÉDITION 20 & 21 JUIN 2015

# TOURNOI 7 DE CŒUR

TOURNOI CARITATIF DE RUGBY À SEPT



## ARTICLE 1: LES ÉQUIPES

(a). Chaque équipe se compose de 12 joueurs : 7 joueurs sur le terrain - 5 joueurs remplaçants.

Une liste des joueurs doit être donnée au début du tournoi, comprenant:

- noms, prénoms des joueurs,
- numéros de licence des 12 joueurs,
- original ou une copie des licences, elles seront conservés pendant toute la durée du tournoi par les organisateurs.

**Une feuille de match doit être donnée au début de chaque partie à l'organisation.**

(b). Les joueurs composant une équipe doivent être licenciés à un club affilié à une fédération membre de la FIRA - AER et à L'IRB. Toute personne ne remplissant pas ces conditions devra présenter à l'avance un certificat d'assurance couvrant les risques encourus par la pratique du rugby. Les joueurs sont responsables et doivent être couverts pour les risques d'accidents dus à la pratique du rugby.

c). Temps réglementaire et prolongations :

Les matchs de poule, ainsi que les 1/4 et 1/2 finales de chaque tournoi seront disputés en 2 x7', avec 2 minutes de mi temps. Les finales se joueront en 2x10'. En cas de matchs nuls à la fin du temps réglementaire lors des matchs de 1/4 de finale, 1/2 finale / finale, les équipes devront jouer des prolongations de 2X5 minutes sans pause. La première équipe qui marque un point (essai, drop, pénalité) gagne le match. Si au delà de ces 10 minutes il y a égalité, les équipes se partagent au tirs aux buts avec un total de 5drops pour chaque équipe à 22m face aux poteaux.

## ARTICLE 2 : RÈGLES DE JEU DU TOURNOI 7 DE COEUR

(a). L'intégralité du tournoi se jouera sur grand terrain.

(b). Les règles applicables sont celles du rugby à 15, catégorie A.

(c). Les transformations s'effectuent en drop dans les 45 secondes qui suivent l'essai, sinon elles ne sont pas valables.

(d). Les remises en jeu se font au milieu du terrain, elles sont obligatoirement effectuées par l'équipe qui a marqué.

(e). Les règles relatives à l'exclusion sont les mêmes que pour le rugby à 15.

S'ajoutent les règles suivantes :

4ÈME ÉDITION 20 & 21 JUIN 2015

# TOURNOI 7 DE CŒUR

TOURNOI CARITATIF DE RUGBY À SEPT



- Un joueur écopant d'un carton jaune est exclu pour une durée de 2 minutes. Il ira se positionner sur une chaise prévue à cet effet à côté de la table de marque, sous le contrôle de l'arbitre N°4.

Le décompte des 2 minutes commence au moment où ce joueur s'assied sur la chaise, même si le jeu a repris.

L'arbitre N° 4 indiquera au joueur le moment venu quand il pourra à nouveau rentrer en jeu (obligatoirement sur un arrêt de jeu et pas sur une pénalité).

- Un joueur écopant d'un carton rouge est exclu du match définitivement.

Pour un carton rouge lié à **2 cartons jaunes** dans le même match, la durée de l'exclusion est celle du match concerné. **Le joueur est re-qualifié pour le match suivant.**

Pour un carton rouge direct, la durée de l'exclusion est fixée par une commission de discipline qui se réunira immédiatement après le match concerné si cela est possible.

Sont immédiatement convoqués à cette commission :

- Le ou les joueur(s) concerné(s),
- Un représentant de chaque équipe,
- l'arbitre du match, éventuellement assisté de son ou de ses juges de touche,
- Le ou les organisateur(s) en charge de la gestion sportive du tournoi.

Après avoir écouté le rapport oral de l'arbitre, le représentant de l'équipe non fautive, le joueur fautif ou son représentant, le ou les organisateur(s) en charge de la gestion sportive du tournoi décideront de la sanction en fonction de la gravité des faits.

Leur décision sera sans appel.

En tout état de cause, la sanction ne pourra être inférieure à un match de suspension.

Cette suspension sera notifiée de suite à l'arbitre du ou des matchs concerné(s) par la suspension du joueur fautif afin de s'assurer que le joueur purge sa suspension.

Si le match à venir de l'équipe du joueur exclu est la finale, si la gravité des faits est faible et avec le double accord de l'équipe adverse du joueur ayant fait l'objet de l'exclusion et de l'équipe adverse de la finale, le joueur pourra jouer le dernier match de son équipe.

## ARTICLE 3 : SOINS

(a). Seules des personnes ayant une formation médicale ou para- médicale seront autorisées à rentrer sur le terrain.

4ÈME ÉDITION 20 & 21 JUIN 2015

# TOURNOI 7 DE CŒUR

TOURNOI CARITATIF DE RUGBY À SEPT



(b). Les équipes pourront disposer de soins médicaux dans la tente prévue à cet effet. En cas de blessure de plus grosse importance le centre de premiers secours sur place organisera le transfert vers un hôpital proche.

## ARTICLE 4 : POINTS DE CLASSEMENT

Le format définitif du tournoi sera fonction du nombre d'équipes inscrites, cette information sera communiquée aux équipes 1 semaine avant le tournoi. En fonction de leur classement en phases de poules le premier jour, les équipes participeront au tournoi le deuxième jour dans l'une des différentes catégories prévues (Cup, Plate, Bowl, Shield).

(a). Les points attribués lors des matchs de poules seront :

- 3 points pour une victoire
- 2 points pour un match nul
- 1 point pour un match perdu

(b). En cas d'égalité de points à l'issue des matchs de poule , le classement s'opérera de la façon suivante :

- Goal-average particulier si équipes d'une même poule.
- Équipe ayant marqué le plus d'essais ou moyenne des essais inscrits par match en cas de poules incomplètes
- Équipe ayant encaissée le moins de carton jaunes
- Équipe ayant encaissée le moins de carton rouge
- Équipe ayant marqué le plus de transformation
- Équipe ayant marqué le plus de pénalités
- Goal-average général

## ARTICLE 5 : REMPLACEMENTS

Chaque équipe peut disposer de 5 joueurs remplaçants inscrits sur la feuille de match.

Un remplacement ne peut se faire que pendant un arrêt de jeu et sous le contrôle de l'arbitre N° 4 ou 5.

Un remplacement ne peut pas s'effectuer à l'occasion d'une pénalité rapidement jouée.

**Les changements tactiques sont illimités. Un joueur sorti sur blessure, indiqué par le coach, ne peut revenir sur le terrain.**

Un joueur qui saigne doit sortir jusqu'à ce que son saignement soit arrêté.

4ÈME ÉDITION 20 & 21 JUIN 2015

# TOURNOI 7 DE CŒUR

TOURNOI CARITATIF DE RUGBY À SEPT



## ARTICLE 6 : L'ORGANISATION DU MATCH

Les capitaines doivent se rendre disponibles à la mi-temps du match précédent pour le toss avec l'arbitre de la rencontre. Il devra remettre la feuille de régulation à la table de marque. Il devra la récupérer à l'issue de la rencontre.

## ARTICLE 7 : ÉQUIPEMENTS

- (a). Les joueurs doivent disputer le match en tenue complète ( maillot / short / chaussettes)
- (b). L'équipement des joueurs ( protections épaules / protège tibia / protège dents) doit être conforme aux normes de l'IRB).

## ARTICLE 8 : LA BONNE TENUE DES ÉQUIPES

S'agissant d'un tournoi caritatif, où seront présentes des associations caritatives, nous apportons une attention particulière à la bonne tenue des équipes. Le capitaine de chaque équipe sera le seul représentant de son équipe et le seul a pouvoir communiquer avec le directeur de jeu. Le capitaine pourra demander la nature d'une sanction et sa raison mais en aucun cas la discuter.

## ARTICLE 9 : AUTRE CAS DE PÉNALISATION D'UNE ÉQUIPE (PERTE DU MATCH 0-24)

- Abandon du terrain
- Présence d'un joueur jouant pour une autre équipe sans en avoir averti l'organisation
- Présence d'un joueur ayant eu un carton rouge.